AUTRES OPÉRATIONS

FUSIONS ET SCISSIONS

ERMO

Société Anonyme au capital de 2.860.004,76 euros
Siège social : Zone Artisanale - 53440 MARCILLE LA VILLE
316 514 553 RCS LAVAL

ET

TECHMO 61

Société à responsabilité limitée au capital de 30 490 euros
Siège social : 90 Rue Lazare Carnot - 61250 DAMIGNY
342 642 626 RCS ALENCON

AVIS DE PROJET DE FUSION

Par acte sous seing privé en date à MARCILLE LA VILLE du 29 juin 2013,

ERMO, sus désignée et la société TECHMO 61, sus désignée, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société TECHMO 61 par la société ERMO.

La société TECHMO 61 ferait apport à la société ERMO de la totalité de son actif, soit 2.929.485 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 1.699.831 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 1.229.654 euros.

La société ERMO détenant la totalité des 500 parts sociales composant le capital social de la société TECHMO 61, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé.

Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé :

- pour la société TECHMO 61 au greffe du Tribunal de commerce d'ALENCON le 19 Juillet 2013,

- pour la société ERMO au greffe du Tribunal de commerce de LAVAL le 22 juillet 2013.

Pour avis

1304330